# **Termes de Reference**

# **Mission d'expertise sur la typologie des Mission d'expertise sur la typologie des actes communaux et des procédures administratives disponibles au Burkina Faso**

|  |  |
| --- | --- |
| Titre du Projet | Programme d’Appui aux Gouvernements Ouverts Francophones #PAGOF |
| Partenaires | Tunisie, Côte d’Ivoire, Burkina Faso |
| Opérateurs | Expertise France et CFi |
| Directrice de Projet | Emilie Bècle – Julie Abrivard |
| Email | [Emilie.becle@expertisefrance.fr](mailto:Emilie.becle@expertisefrance.fr); jad@cfi.fr |
| Pays/institution | **Burkina Faso– Administration** |
| Opérateur sur l’activité | **Expertise France** |
| Activité | **B3 – 3.1 Mission d'expertise sur la typologie des actes communaux et des procédures administratives disponibles** |

# CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Lors de sa co-présidence du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (PGO - sept. 16-sept. 17), et dans le cadre de son Plan d’Action National 2018-2020, la France s’est engagée à soutenir la transparence de l’action publique au niveau international en affichant un soutien aux pays francophones dans la mise en œuvre de leur plan d’action. Le Gouvernement français a ainsi décidé de mettre en place, via un financement de l’AFD, le **Projet d’Appui aux Gouvernements Ouverts Francophones (PAGOF)**.

Sur cette base l’Agence Française de Développement (AFD) a décidé de confier à Expertise France (Agence française d’Expertise Technique Internationale) et CFi (Agence Française de développement médias) ce projet d’Assistance Technique, d’une durée de 3 ans, à destination des pays d’Afrique francophone, et ainsi d’accompagner ces derniers dans la mise en œuvre de leur réforme de gouvernement ouvert. Ce volet cible en priorité les 3 pays déjà membres de l’initiative internationale, à savoir la Tunisie, le Burkina Faso et la Côte d’Ivoire.

L’objectif général du PAGOF est de soutenir et accompagner les administrations et la société civile (dont les médias) des pays bénéficiaires (Tunisie, Burkina Faso et Côte d’Ivoire) dans la réalisation de leurs engagements en lien avec le gouvernement ouvert afin de respecter les principes du PGO que sont la transparence de l’action publique et l’accès aux données, l’intégrité de l’action publique et des agents publics et l’utilisation des nouvelles technologies en faveur de l’ouverture et de la redevabilité. Il vise également à sensibiliser et soutenir les efforts des pays d’Afrique francophone dans leur démarche d’adhésion au PGO. Dans ce cadre, Expertise France se chargera plus particulièrement de l’appui aux autorités, et CFi de l’appui aux organisations de la société civile (dont les médias).

Deux axes d’intervention ont été priorisés pour chaque pays : le premier (Axe A) se concentre sur des activités de sensibilisation aux principes de gouvernement ouvert et principes méthodologiques liés au PGO ; le second (Axe B) s’attache à appuyer la mise en œuvre technique des Engagements pris par chaque pays dans le cadre de leur Plan d’Action National (PAN).

# Description des Objectifs de l’activité

L’activité s’exerce dans le cadre de la mise en œuvre technique des Engagements pris par chaque pays dans le cadre de leur PAN (Axe B) et plus particulièrement sur l’Engagement N°5 du 2eme PAN 2019-2021 : Moderniser le système d’état civil par l’utilisation de la solution technologique innovante et intégrée « ICIVIL » dans les six (06) communes de lancement notamment Kaya, Nouna, Bourasso, Dokuy, Nanoro et Soaw.

L’objectif de cet engagement est d’améliorer l’efficacité et l’efficience du système d’enregistrement des faits d’état civil et de lutter contre la corruption dans les services publics et privés des collectivités territoriales. Au-delà de la création d’un service dématérialisé par le biais de la solution « ICIVIL » qui facilitera l’enregistrement des faits d’état civil et la production la production des statistiques de vie, il y a nécessité de sensibiliser, en parallèle, les agents des services communaux sur leurs devoirs et de diffuser les informations de base concernant l’accès aux documents et services publics auxquels les citoyens ont naturellement droit. A cet effet il

# C’est dans ce cadre que les présents termes de référence ont été élaborés pour recruter un consultant dont la mission est de faire une typologie des actes communaux et des procédures administratives disponibles au Burkina Faso

# Objectifs de la mission du consultant

**L’objectif général** de la mission est d’élaborer une typologie des actes standards délivrés quotidiennement par les communes aux citoyens afin de faciliter l'accès à l'information sur leurs droits, faciliter par la suite le système d’enregistrement des actes d’état civil par « ICIVL » et limiter les situations de corruption.

*Cette activité sera suivie de l’activité B3-3.2 qui aura pour but d’élaborer sur la base de cette typologie un guide pratique et ludique/illustré contenant les procédures administratives/services publics les plus demandées.*  Un guide ludique illustré contenant les procédures administratives et les actes les plus demandées sera élaboré à partir des résultats de l’étude.

*Une fois publié, ce guide vise à atteindre les objectifs suivants:*

* *Permettre l'accès à l'information au grand public concernant les prestations de services municipaux au Burkina Faso ;*
* *Faciliter l'accès aux services de base fournis par les communes burkinabè ;*
* *Préparer au mieux l’accès aux enregistrements des actes d’état civil via « ICIVIL » par la connaissance des actes et des droits des citoyens*
* *Et enfin, renforcer la lutte contre la corruption et l'escroquerie des fonds locaux destinés au développement local.*

Plus spécifiquement, l’expert devra contribuer à :

* Faire une étude et recueillir des données afin de déterminer :
  + Une typologie de services municipaux les plus utilisés/demandés et fournis directement par les communes au Burkina Faso (services d’état civil, de construction, services fonciers, santé, etc…) ;
  + Les exigences de base pour accéder aux services municipaux au Burkina Faso (documents requis, cout du service, etc…) ;
  + La procédure requise pour les services vitaux de la commune (délai légaux d’obtention, date de validité des actes, procédure pour un recours, etc…) ;
  + Recenser les actes qui seront enregistrables sur « ICIVIL »
  + **l’accent doit être mis sur la nature des frais à payer et les voix de recours en cas d’abus : quels services sont payant et pourquoi, quels service ne le sont pas et pourquoi et voies de recours.**
  + Les sanctions potentielles en cas de racket/corruption
  + Les problèmes existants, les lacunes et les défis auxquels sont confrontés les citoyens;
* Formaliser ces données sous forme de données ouvertes publiables et utilisables (type tableau xls) à la fois par le citoyen, et dans la perspective d’élaborer un guide ludique/illustré contenant les procédures administratives/services publics les plus demandées.

Plus spécifiquement, l’expert sera chargé de :

* + faire une typologie des services municipaux (services de l’état civil, de construction, du foncier, etc );
  + identifier les services municipaux les plus utilisés/demandés et fournis directement par les communes au Burkina Faso ;
  + faire une typologie des actes délivrés par les services municipaux ;
  + identifier les actes les plus utilisés/demandés délivrés par les services municipaux ;
  + identifier les conditions de base pour accéder aux services et aux actes municipaux au Burkina Faso (documents requis, coût du service, etc…) ;
  + déterminer la procédure requise pour accéder aux services vitaux et les actes municipaux délivrés (délai légaux d’obtention, date de validité des actes, procédure pour un recours, etc…) ;
  + recenser les actes de l’état civil qui seront enregistrables par la solution « ICIVIL »
  + déterminer la nature des frais à payer et les voix de recours en cas d’abus**;**
  + identifier les services payant, les raisons de ce paiement et les voies de recours ;
  + identifier les actes payant, les raisons de cette dispense et les voies de recours ;
  + identifier les services et les actes non payant, les raisons de cette dispense et les voies de recours ;
  + identifier les sanctions potentielles en cas des actes de corruption ;
  + Identifier les problèmes existants, les lacunes et les défis auxquels sont confrontés les citoyens ;
  + formaliser les données récoltées sous forme de données ouvertes publiables et utilisables (type tableau xls) à la fois par le citoyen

# Livrables

* Typologie des services publics communaux
* Rapport de mission : Etude avec toutes les données, informations recueillies lors de la mission.

# Approche méthodologique

Dans la conduite de l’étude, le consultant devrait adopter une approche participative. Avant le début de l’étude, le consultant devrait également élaborer une note de cadrage assortie d’un chronogramme de travail conformément aux TDR. Cette note fera l’objet de validation par la DGMEC et le PAGOF.

# Profil requis du bureau d’étude ou du consultant

Qualifications et compétences

* Connaissance des principes de gouvernement ouvert, transparence des gouvernements, lutte contre la corruption, e-gov, administration électronique au sein de l’administration centrale et locale ;
* Connaissance de l’administration décentralisée et des services publics décentralisés
* Connaissance du dialogue avec les Organisations de la Société Civile ;
* Excellentes compétences rédactionnelles.

Expérience professionnelle générale et spécifiques

* Expérience dans la mise en œuvre de projet/activités sur les principes de gouvernement ouvert, transparence des gouvernements, e-gov, administration électronique au sein de l’administration centrale et locale ;
* Expérience de travail avec ou au sein d’une commune ou collectivité territoriale ;
* La connaissance de l’administration et services publics au Burkina Faso sera un avantage ;
* Expérience similaire dans la rédaction de ce type de typologie/guide sera un avantage ;
* Capacité à travailler en milieu interculturel, capacité de mise en perspective des relations autorités/OSC et de faciliter leurs échanges.

# Offres technique et financière

Le consultant devra fournir les documents prouvant qu’ils répondent aux critères techniques exigés. A cet effet, toutes les offres devront être accompagnées des informations suivantes :

* Offre technique (4-5 pages maximum)
* Le calendrier d’exécution en conformité avec le plan de travail proposé
* Le CV actualisé détaillé ;
* Les éléments de preuve de leurs capacités à exécuter une telle tâche (références) ;
* Les pièces administratives justifiant qu’ils sont à jour vis-à-vis de l’administration.
* Offre financière

L’offre financière devra être établie en Hors Taxes (HT) et en Toutes Taxes Comprises (TTC).

***Les candidats devront indiquer l'entreprise/entrepreneur qui pourrait être amenée à conclure le marché avec Expertise France (Société avec n° d’enregistrement légal au registre des sociétés et ayant donc le droit d’émettre des factures)***

# Langue(s) de travail

La langue de travail est le Français

# Nombre de jours d’expertise

La durée de l’étude fera partie de la proposition technique et ne devra pas excéder quinze (15) jours calendaires.

# Type de contrat

Le contrant est de court terme

# Calendrier prévisionnel

Mai – Septembre 2020

# Lieu d’exécution

L’activité sera réalisée au Burkina Faso et sur le lieu de travail de l’expert.

Des déplacements hors Ouagadougou sont à prévoir

# Adresses pour la reception des candidatures

Les dossiers de candidatures sont reçus sur les adresses ci-dessous :

* Emilie Becle, Cheffe du Projet PAGOF : [emilie.becle@expertisefrance.fr](mailto:emilie.becle@expertisefrance.fr)
* Cédric Tapsoba, Coordonnateur local du Projet PAGOF : [pagofburkina@gmail.com](mailto:pagofburkina@gmail.com)

**Date limite 10 juin 2020**